

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE RUN AND BIKE

Mercredi 18 mars 2026 à Guingamp

LIEU :	Berges du Trioux, Bd Mendès France, Guingamp Entre l'ancien Game vert et le skate-park
RESPONSABLE DE LA COMPETITION :	Julien LASSAUX (06 68 21 46 78) A contacter en cas de souci le jour de la compétition <i>Participation à l'organisation de cette compétition d'élèves d'option EPS du lycée Notre-Dame</i>
RENDEZ-VOUS :	12h30
DEBUT DE COMPETITION :	13h20
FIN DE COMPETITION :	16h30

ACCES : Stationnement des véhicules sur le Bd Mendès France, Guingamp (voir plan)
Le parking situé à côté de l'ancien Game Vert (à droite de la petite boucle) n'est pas toujours accessible.

INSCRIPTIONS : Sur UGSELNET jusqu'au vendredi 13 mars - 16h00

Programme :

Horaire	Consignes	Remarques
12h30	Arrivée sur le lieu de rendez-vous	Confirmation des inscriptions. Récupération des plaques vélo et dossards (1 par équipier) Prévoir système pour accrocher les plaques, colliers, ficelle
A partir de 12h45	Échauffement	Reconnaissance des parcours.
13h15	Briefing	Rappel des règles de sécurité
13h30	Début des courses	5 courses. Les catégories de même distance courent en même temps.
16h00	Résultats, récompenses	Podiums dans les 9 catégories
Pour le bon déroulement de cette journée, veuillez respecter les horaires		

Reconnaissance : toutes les catégories disposeront d'un créneau commun de 30 minutes pour la reconnaissance du circuit avant leur épreuve.

Matériel :

- Le VTT doit être en bon état de marche.
- Pas de cales/pédalles automatiques VTT
- L'organisateur se réserve le droit d'interdire le départ à un concurrent si son vélo n'est pas en bon état.
- L'organisateur ne fournit pas d'assistance mécanique. Elle reste cependant possible pendant toute la durée des épreuves par l'enseignant et/ou accompagnateur de chaque pilote.
- Casque vélo pour les 2 coureurs (on ne peut pas s'échanger le casque).
- Les cornes sont interdites sur les VTT. Les bouchons de guidon sont obligatoires.

EPREUVE :

Chaque duo se présente au départ.

Dans chaque binôme le premier coureur réalise une petite boucle (500m) à pied (prologue).

Le vététiste attend que son coureur termine sa petite boucle. Le coureur touche son vététiste dans la zone d'attente et alors les deux partent ensemble sur la grande boucle.

CATEGORIES ET DISTANCES

Catégories	Parcours	Distance
Benjamines Benjamins mixte	1 Petite Boucle "prologue" + 2 x [PB + GB]	3,5 km
Benjamins garçons Minimes Filles Minimes Mixte	1 Petite Boucle "prologue" + 3 x [PB + GB]	5,0 km
Minimes garçons Lycée Filles Lycée Mixte	1 Petite Boucle "prologue" + 4 x [PB + GB]	6,5 km
Lycée garçons	1 Petite Boucle "prologue" + 5 x [PB + GB]	8,0 km

Échanges de rôles/statuts (coureur-pilotes) :

Les concurrents seront libres d'échanger leurs rôles à tout moment tout au long de l'itinéraire.

L'inversion des rôles doit s'effectuer en **se transmettant de main à main le VTT**.

En cas de non-respect, la disqualification sera immédiate.

Règlement :

- Un VTT pour deux équipiers ⇒ dans le même temps et le même espace, l'un court l'autre pédale **côte à côte**. = pas plus de 5m d'écart entre les 2 coéquipiers.
- **Le port du casque jugulaire attachée et serrée est obligatoire pour les deux concurrents.**
- L'inversion des rôles doit s'effectuer en **se transmettant le VTT de main à main** (interdiction de déposer le VTT puis de partir sans attendre son équipier).
- Traction/ poussée manuelle autorisée (entraide). Appuis manuels possibles (épaule, dos, ...).
- Pas de matériel utilisable (corde de tractage ...).
- Pas de suspension du coureur sur le vététiste.
- La ligne d'arrivée doit être franchie côte à côte par les deux équipiers.

Le non-respect de l'un des points du règlement entraîne la disqualification.

Jury : Une participation sera demandée aux collègues d'EPS pour assurer le bon déroulement de la compétition (sécurité du parcours, contrôle des tours, ...)

Divers :

Vestiaires, toilettes : Pas de vestiaires, pas de WC publiques à proximité.

Eau : Pas de point d'eau accessible sur le site. Prévoyez vos gourdes.

Secrétariat : A votre arrivée, merci de vous présenter au secrétariat de compétition afin de vérifier les catégories et identités de vos pilotes

Contrôle des VTT et sécurité : Le contrôle des VTT se fera en interne par chaque enseignant des établissements présents.

L'organisateur se décharge de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement d'un vélo et des conséquences engendrées sur la sécurité de son propriétaire pendant les épreuves.

Résultats, classements :

Dans chacune des 9 catégories, le titre de champion(ne) départemental(e) est attribué au duo ayant franchi la ligne d'arrivée en premier.

Récompenses : Médailles aux 3 premiers duos dans les 9 catégories.

Possibilités de surclasser ou déclasser un élève :

Une seule fois par établissement et sous conditions

1 Sous Classement Cadet 1ère année vers Minime = **si l'élève est tout seul en cas de collège sans lycée.**

1 Sur Classement Benjamin 2ème année vers Minime = **pour compléter un duo.**

Minime 2ème année vers Cadet = **pour compléter un duo.**

Prise de vue par drones :

Il est possible que des élèves de la section aéronautique du lycée Notre-Dame réalisent des prises de vues par drones pendant la compétition.

Les 2 zones d'évolution des drones sont indiquées sur le plan du parcours et strictement interdites aux concurrents, enseignants et accompagnateurs.

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE au CHAMPIONNAT REGIONAL :

Pas de QE.

Le Championnat départemental de Run'N'Bike n'est pas qualificatif pour le régional.

RAPPEL : Championnat régional le mercredi 1^{er} avril à Plédran (22) :

Les inscriptions sont libres dans la limite de la capacité d'accueil du site.

Si le nombre d'inscriptions dépasse cette limite, l'ordre d'arrivée déterminera les refus

**Ces informations peuvent subir des modifications tout au long de la saison
pour de multiples raisons.**

**Avant chaque compétition, il est donc important de
CONSULTER REGULIEREMENT le SITE INTERNET de l'UGSEL
pour s'informer en temps réel.**